

Importante mobilisation des élus et des parents d'élèves contre la suppression d'une classe à Lannepax



Importante mobilisation des élus et des parents d'élèves contre la suppression d'une classe à Lannepax

Bis repetita non placent !

Il y a deux ans presque jour pour jour, nous étions déjà devant l'école de Lannepax mobilisée contre la suppression d'une classe.

C'était lundi 8 février 2021.

Ce vendredi 3 février 2023, la mobilisation est beaucoup plus importante pour protester contre une menace identique.

En cette matinée ensoleillée mais fraîche, **de nombreux élus sont venus apporter leur soutien aux parents d'élèves rassemblés en nombre devant l'école.**



Sont présents le député **David Taupiac**, les conseillers départementaux du Fezensac, **Emeline Lafon** et **Benoît Desenlis**, **Philippe Beyries**, président de la communauté de communes du Grand Armagnac, **Patricia de Hondt**, maire de Lannepax, **Thierry Frenot**, maire de Dému, **Jacques Chabreuil**, maire de Ramouzens.

Pour rappel, l'école de Lannepax fait partie du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) comprenant Ramouzens, Bascous, Noulens, Dému et Lannepax.

La situation est la même qu'en 2021 : la fermeture d'une classe réduirait l'école de Lannepax à deux classes au lieu de trois, deux classes à trois niveaux avec un effectif important.

L'école de Dému qui fonctionne en binôme avec celle de Lannepax serait également impactée ; en effet, elle accueille les sections des très petits, petits et moyens, Lannepax accueillant les grandes sections et le cours préparatoire (1ère classe), les CE1, CE2 (2ème classe) et les CM1 -CM2 (3ème classe).

Cette perspective de classes à triple niveau et à effectif surchargé affaiblirait l'encadrement face à la concurrence de l'école privée qui met l'accompagnement des élèves au centre de sa communication.

La mission de service public en serait fragilisée.

D'autre part, dans l'hypothèse où le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) validerait le transfert des grandes sections de maternelle de l'école de Lannepax vers celle de Dému, cela entraînerait de facto, **l'impossibilité de recevoir des enfants en très petite section.**

Ce sont précisément ces futurs élèves de petite section qui ne sont pas comptabilisés par les services académiques, la scolarisation des tout-petits n'étant pas obligatoire.

Or, comme nous l'indique Patricia de Hondt, ils seront 8 à la rentrée 2023 !

En milieu rural, en l'absence de crèches et d'assistantes maternelles en nombre suffisant, ces petits partiront ailleurs et y resteront...

Alors que les maires des communes concernées constatent avec satisfaction l'arrivée dans leurs villages de jeunes actifs, fermer des classes n'est pas un signal positif à leur envoyer.



Enfin, les deux communes ont toujours répondu favorablement aux souhaits des services académiques et préfectoraux, n'hésitant pas à réaliser **d'importants investissements qu'il serait dommage de ne pas pérenniser.**

La commune de Dému a procédé à la rénovation intégrale de son école en 2019 et pour la commune de Lannepax, d'importants travaux de rénovation énergétique débiteront d'ici l'été 2023 pour un coût de plus de 280 000 €.

De l'argent public investi dans des écoles menacées à court terme !

Bref, les arguments ne manquent pas contre une gestion comptable qui nie l'intérêt des élèves et envoie un signal négatif pour le développement du village.



Le député David Taupiac a participé lundi à une réunion avec le DASEN sur les perspectives de fermetures et d'ouvertures de postes dans le département.

Face à la menace pesant sur l'école de Lannepax, il a évoqué le problème qui se poserait pour l'accueil des toutes petites sections, une difficulté cruciale en milieu rural.

Il se propose de transmettre au DASEN la liste précise des 8 enfants qui feront leur rentrée en septembre prochain, liste pourtant déjà transmise par la maire à l'inspectrice et au DASEN.

Benoît Desenlis transmettra lui aussi cette liste.

Même s'il ne peut directement intervenir en tant que conseiller départemental, il est là pour soutenir les parents d'élèves et l'action de la maire.

« Il faut faire comprendre à l'Education Nationale que les enfants ne sont pas que des chiffres et que leur éducation devrait être une priorité, ce dès le plus jeune âge. »

Il reste à espérer que l'Education Nationale cesse de raisonner en terme d'équations et qu'une issue favorable permette à Lannepax et à Dému de pérenniser leurs écoles et le service apporté à la population.

